



Libérez les freins d'une gestion concertée et durable des forêts

Le service forêt de la Chambre d'Agriculture, organise une journée d'information destinée aux structures collectives de la forêt privée : associations syndicales autorisées et associations forestières.

Le fonctionnement de ces associations qui représentent près de 3000 propriétaires n'est jamais simple : érosion des adhérents, renouvellement du bureau, gestion de conflits, non recouvrement, projet associatif ; ces évolutions ne sont pas inéluctables et des solutions existent tant règlementaires que sociologiques que les intervenants expérimentés peuvent vous proposer.

Une date à noter !

Programme provisoire :

- 9h00 : accueil à la Chambre d'Agriculture Alsace à Sainte Croix en Plaine - 68
- 9h15/9h30 : introduction et présentation de la journée
- 9h30-11h00 : la force des ASAs par Mr Marc POLGE de ASA info
- 11h-12h : les scénarios de transition susceptibles pour la résistance des forêts aux crises par Mr Marc GIRARD de l'INRAe
- 12h/13h30 : repas en commun
- 14h/16h : tournée dans un massif forestier avec ASA et discussions sur des cas concrets (fermeture de chemin, non paiement, gestion durable, multifonctionnalité, responsabilités . .)

28 MARS 2025

Participation payante de 30 € avec repas sur inscription et auprès de :

Courriel : stephanie.christoph@alsace.chambagri.fr

ou téléphone : 03 88 99 38 82

Prévoir des chaussures et vêtements adaptés.



Les actions de la Chambre d'Agriculture sont soutenues par :